

## CE MONDE QUI BOUGE

Abdelaziz Bouteflika  
est rentré, et ensuite ?

C'est fait. Après près de 80 jours d'absence en raison de son hospitalisation en France suite à un AVC, le Président Bouteflika est donc rentré au pays. Il « a regagné mardi Alger après avoir achevé la



Par Hassane Zerrouky

période de soins et de réadaptation fonctionnelle qu'il suivait en France», a annoncé hier un communiqué de la présidence de la République. Le chef de l'Etat «poursuivra une période de repos et de rééducation» au pays, est-il précisé. Autrement dit, Abdelaziz Bouteflika ne reprendra pas ses activités dans les jours ou peut-être les semaines à venir ou peut-être plus.

Ce retour, maintes fois annoncé et reporté, aura pour effet d'écartier sur le court terme toute idée de convocation d'un Conseil constitutionnel réclamé par tout ou partie de l'opposition afin de déclarer la vacance du pouvoir pour organiser une élection présidentielle. Mais il ne va pas clore un débat ayant pris une certaine ampleur depuis que le chef de l'Etat a été victime d'un AVC et évacué en urgence en France. Cela n'empêchera pas des Algériens de tous bords de se poser la question de savoir si finalement ce retour au pays ne vise pas à verrouiller le champ politique afin de se donner le temps de préparer une succession dont l'objectif serait le maintien en l'état du système politique actuel dont on dit un peu trop vite qu'il a atteint ses limites.

Si à l'instar du FLN qui s'est réjoui, ses partisans ne manqueront pas d'exprimer leur soulagement et leur joie, il n'en reste pas moins que ce retour au pays après une si longue absence laissera des traces et ravivera les questions sur son réel état de santé et sa capacité à poursuivre un mandat qui court jusqu'en avril 2014, une période longue. Déjà, bien avant son AVC, du fait d'un ulcère pour lequel il avait été soigné en 2005 à Cochon, Abdelaziz Bouteflika avait été contraint de réduire considérablement ses activités. Le chef de l'Etat faisait de rares apparitions publiques. Les Conseils des ministres ne se tenaient plus de manière régulière. Il n'effectuait pratiquement plus de déplacements à l'intérieur du pays. Lors de l'attaque par un groupe islamiste en janvier du site gazier d'In Aménas, on ne l'a pas entendu. Bien plus, hormis une visite officielle à Tunis en janvier 2012, le chef de l'Etat ne voyageait pratiquement plus à l'étranger, ne participait pratiquement plus aux sommets de chefs d'Etat et de gouvernement (Ligue arabe, Union africaine) préférant se faire représenter tantôt par son Premier ministre, tantôt par le président du Sénat, tantôt par son chef de la diplomatie. Et, le 12 juin quand il a fait sa première apparition publique sous l'œil des caméras de l'ENTV assis aux côtés du Premier ministre Abdelmalek Sellal et du chef d'état-major le général Gaïd Salah, on ne peut pas franchement affirmer qu'il était au mieux de sa forme, les images diffusées à cette occasion semblant surtout destinées à faire taire certaines rumeurs. Mais que dire de celles diffusées mercredi par l'ENTV montrant un président très fatigué.

Il faut bien convenir qu'en raison de la gravité de la situation socio-économique et surtout de la situation sécuritaire prévalant aux frontières de l'Algérie qui font peser de très sérieux risques sur la sécurité nationale, l'inactivité forcée du chef de l'Etat peut à la longue s'avérer intenable. En d'autres termes, la sécurité interne et externe et la stabilité du pays ne peuvent pas rester dépendantes de l'état de santé d'un chef d'Etat. L'intérêt national prime avant tout. Aussi, continuer à maintenir le flou sur son état réel de santé ne servira à rien, sinon à gagner inutilement du temps et, partant, tenter de perpétuer un immobilisme socio-politique qui a déjà causé des dégâts sociaux. Bien sûr, le discours officiel ne manquera pas de rassurer les Algériens, de leur dire qu'en dépit de son repos forcé, le chef de l'Etat suit les dossiers. D'autres n'hésiteront pas à aller plus loin en nous assurant qu'il serait apte pour un quatrième mandat lui, qui le 8 mai 2012 à Sétif, avait déclaré que la génération issue de la guerre de Libération nationale avait fait son temps et qu'elle devait laisser la place !

H. Z.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
DEVRA LA POURSUIVRE AU PAYSQuelle durée pour la période  
de repos et de rééducation ?

*Le président de la République a regagné, avant-hier, le pays au bout d'une assez longue période de soins et de réadaptation fonctionnelle effectuée en France, d'abord à l'hôpital du Val-de-Grâce puis aux Invalides.*

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Abdelaziz Bouteflika devra, selon un communiqué de la présidence de la République répercuté par l'APS, poursuivre «une période de repos et de rééducation». Et c'est cette phase post-séjour en France qui suscite d'ores et déjà «l'intérêt».

Notamment concernant son étendue quand on sait qu'il ne reste qu'à peine neuf mois à l'actuelle mandature, la troisième de suite pour le Président.

D'autant plus que ledit communiqué officiel reste évasif, voire muet à ce sujet comme a été la règle scrupuleusement observée depuis l'évacuation en France du premier magistrat du pays, le 27 avril dernier à la suite d'un AVC. Ceci, quoique l'on parle d'une période de six mois qui aurait été expressément prescrite au Président afin qu'il se rétablisse et reprenne la plénitude de ses capacités.

Soit le seuil de la tant attendue présidentielle d'avril prochain avec tout ce qu'elle suppose comme prétention prêtée à l'actuel locataire du palais d'El-Mouradia de rempiler pour

un quatrième mandat de suite. Une prétention sérieusement «contrariée» justement par son actuel état de santé, les rares images de quelques secondes seulement que la télévision nationale a «daigné» diffuser ne sont pas de nature à rassurer ses partisans.

Des images montrant le Président assis sur une chaise roulante entouré du Premier ministre Abdelmalek Sellal et du chef d'état-major de l'armée, du général Ahmed Gaïd Salah, des deux présidents du Sénat Abdelkader Bensalah et de l'Assemblée Mohamed Larbi Ould Khelifa ainsi que du président du Conseil constitutionnel Tayeb Belaïz, autour de tables basses dans un endroit que personne ne peut deviner. Et il était de ce fait, laborieux de «décrypter» l'objet de cette discussion tant Bouteflika, le visage pâle et crispé, bougeait péniblement les doigts et se contentait d'un propos difficilement audible.

De quoi «tranquilliser» certains milieux politiques pour lesquels il semblait acquis que Bouteflika ne se représentera pas à un 4<sup>e</sup> mandat. Et la question, la



Le président Abdelaziz Bouteflika à son retour mardi.

grande question pour tout ce beau monde : le Président pourrait-il tenir jusqu'à la fin de son mandat actuel ? Une dépêche lue à la radio nationale et visible sur le site de l'APS mettait l'accent sur le fait que le Président a continué «durant sa convalescence» à «donner des directives concernant la gestion des affaires du pays».

A contrario d'une grande partie de l'opposition qui n'a jamais cessé de réclamer du Conseil constitutionnel la formule de l'empêchement en enclenchant la procédure d'application de l'article 88 de la Constitution pour organiser une élection anticipée.

Il faut souligner que les «médecins accompagnateurs» ont, dans un bulletin de santé rendu public le 11

juin dernier, les professeurs Mohcène Sahraoui et Merzak Métref réaffirmaient que M. Bouteflika avait eu un accident vasculaire cérébral (AVC) le 27 avril «sans retentissement sur ses fonctions vitales». Ceci non sans rappeler que son transfert à Paris avait été décidé pour «un complément d'exploration, à l'issue duquel ses médecins lui ont recommandé d'observer, à l'institution des Invalides, une période de soins et de réadaptation fonctionnelle en vue de consolider l'évolution favorable de son état de santé».

Une période qui a pris fin, donc, avant-hier avec l'entame d'une autre période de «repos et de rééducation», locale celle-ci, et d'une durée de six mois.

M. K.

Un retour, un communiqué  
et beaucoup d'interrogations

La présidence de la République a émis mardi, à 15h15 au travers de l'APS qui l'a relayé, un communiqué de deux lignes annonçant le retour au pays du Président Bouteflika après 45 jours d'hospitalisation dans des structures hospitalières militaires françaises. Il y est dit intégralement : «Ayant achevé la période de soins et de réadaptation fonctionnelle qu'il suivait en France, M. le Président de la République a regagné Alger, mardi 16 juillet 2013, où il poursuivra une période de repos et de rééducation.» C'est tout et s'est expédié en une phrase, pas plus.

Les services émetteurs font dans l'économie de mots, c'est le moins que l'on puisse dire. Il est bien sûr heureux que les Algériens aient cette information du retour. Toutefois, cette information avait déjà été donnée par l'Agence française de presse AFP dans la matinée et par d'autres sites d'information français. Outre le retour de Bouteflika, une deuxième information nous apprend que le président va «poursuivre une période de repos et de rééducation». Pendant combien de temps encore ? A domicile ou en milieu hospitalier ? Aucune réponse à ces questions et aucune réponse non plus à la question qui fâche et qu'il va bien falloir régler : durant cette période dont la durée

n'est pas révélée, quel statut pour Abdelaziz Bouteflika ? Les émetteurs du communiqué se sont bien gardés de donner une échéance à ce repos qui les aurait obligés à se prononcer sur la gestion de la suite.

Depuis le retour du Président et le mutisme observé sur toutes ces questions, beaucoup d'Algériens se demandent (via les réseaux sociaux) et eu égard aux images diffusées par les chaînes TV publiques montrant Bouteflika dans un fauteuil roulant, comment il peut encore présider aux destinées du pays et pourquoi, comme le demandent certaines formations politiques, le Conseil constitutionnel ne se saisirait pas de la situation en appliquant l'article 88 de la Constitution pour déclarer la vacance du pouvoir, faire assurer comme de droit l'intérim prévu par les textes et organiser des élections présidentielles anticipées. Tout aujourd'hui justement semble être suspendu à ces élections.

Tout indique dans le communiqué comme du reste dans les images diffusées mardi soir, que l'on nous signifie clairement que Bouteflika est bien parti pour continuer à assurer sa fonction jusqu'au bout, jusqu'aux présidentielles de 2014 : présence du président du Conseil consti-

tutionnel à l'accueil pour suggérer que celui-là même qui peut décider d'une carence a accueilli un président en mesure de poursuivre sa mission, la mise en scène – trop grossière du reste – des mouvements des lèvres de Bouteflika que l'on n'entend pas, tendant à faire croire qu'il conversait tout naturellement avec les personnalités qui l'entouraient et que tout va pour le mieux. Pour le mieux en tout cas jusqu'à l'échéance du 4<sup>e</sup> mandat.

La volonté de stabilité et celle de se ménager le temps et une tranquillité au moins apparente aux décideurs pour préparer celui qui sortira des urnes de 2014. En attendant, la révision de la Constitution, dont une commission devait remettre ses propositions en mai dernier, est toujours au frigo.

La loi de finances complémentaire est au même point alors que de nombreuses dépenses non programmées ont été décidées. Tout cela ne semble pas déranger outre mesure.

Une seule certitude : Bouteflika comme il le disait lors de son fameux discours de Sétif, Tab Jnanou et peu croient encore, à moins d'être suicidaire, à un 4<sup>e</sup> mandat.

Khedidja Baba-Ahmed  
Khedidja\_b@yahoo.fr